

LECTURES

DOCUMENTS – RECENSIONS – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES



« **I**L FAUT AVOIR VÉCU depuis 1960 à nos jours pour savoir que *des papes* peuvent conduire l'Église catholique à sa ruine. Cela nous paraissait impossible vu les promesses d'assistance du Saint-Esprit. *Contra factum non fit argumentum*. Contre les faits, les arguments ne valent rien. Les faits sont là, devant nos yeux. Alors, force nous est de conclure que Notre-Seigneur, en prononçant les paroles de l'assistance jusqu'à la fin des temps, n'excluait pas des périodes de ténèbres et un temps de passion pour son Épouse mystique. »

Mgr Marcel LEFEBVRE ¹.

¹ — Lettre de Mgr LEFEBVRE à Mme Le Panse, Écône, 29 janvier 1984, citée par Mgr TISSIER DE MALLERAI, *Marcel Lefebvre, une Vie*, Étampes, Clovis, 2002, p. 562.

Nouvelles de Rome

par Maubert

Nous reproduisons ici les commentaires d'actualité religieuse parus dans *L'Acampado* (bulletin du prieuré de Marseille de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X) numéros 119 (octobre 2016), 120 (novembre 2016) et 122 (janvier 2017).

Le sel de la terre.

N'y a-t-il pas quelque chose de changé chez ceux qui tiennent les rênes de l'Église ?

POUR SAVOIR s'il y a eu un changement, voire une amélioration chez ceux qui détiennent les rênes, il faut commencer par examiner les faits concernant : – le pape qui a ce pouvoir suprême ; – et le cardinal Müller qui est censé être « le gardien de la foi » et de qui, en outre, dépend la commission « *Ecclesia Dei* ».

I. Le pape François

Le 12 octobre 2013, Mgr Fellay disait aux États-Unis :

La situation de l'Église est une véritable catastrophe. Et le pape actuel fait que son état est 10 000 fois pire. [...] Depuis le début de son pontificat je dis : « Il coupe les cordes (du parachute) et il accroche une fusée (dirigée vers le bas). Si le pape actuel continue dans la voie où il a commencé, il va diviser l'Église, il fait tout exploser ».

Le 13 octobre, il disait :

Nous ne pouvons pas avoir une idée précise à ce stade, mais nous avons de quoi être terrifiés [...]. Nous avons en face de nous un véritable moderniste.

Le premier contraste entre le pape François et ses prédécesseurs est que ces derniers, tout modernistes qu'ils étaient, étaient conscients d'une crise. Paul VI a parlé d'*auto-démolition* de l'Église, Jean-Paul II d'*apostasie silencieuse*, Benoît XVI constatait que la barque de Pierre prenait l'eau de toutes

parts. Rien de tout cela chez François ; il n'éprouve aucune inquiétude au sujet de l'état de l'Église et de l'apostasie massive des âmes. Ses prédécesseurs ont cherché à préserver beaucoup de bastions, notamment ceux de la morale ; certes c'était incohérent avec les principes qu'ils avaient eux-mêmes posés. François, au contraire, s'efforce de faire sauter ces bastions.

• *Le bastion de la doctrine*

Si Jean-Paul II et Benoît XVI s'efforçaient dans leurs innovations de montrer la continuité entre elles et le passé, ce souci est loin de François.

Ouvrez les portes, dit-il à des supérieurs d'instituts religieux [...] ouvrez les portes ! Vous allez vous tromper, vous allez faire des gaffes, [...] ce sont des choses qui arrivent ! Peut-être que même va vous arriver une lettre de la congrégation pour la Doctrine de la foi disant que vous avez dit telle ou telle chose [...]. Mais ne vous inquiétez pas. Expliquez ce que vous devez expliquer, mais continuez à aller de l'avant. [...] Je préfère une Église qui se trompe parce qu'elle fait quelque chose, à une Église qui tombe malade parce qu'elle reste enfermée. [6 juin 2013 aux responsables du CLAR.]

Ensuite la conscience est érigée en règle absolue. Il n'y a plus de vrai ou de faux, de bien ou de mal. Tout est relatif à chacun.

Tout être humain possède sa propre vision du bien, mais aussi du mal. Notre tâche est de l'inciter à suivre la voie tracée par ce qu'il estime être le bien [...]. Et je suis prêt à le répéter : chacun a sa propre conception du bien et du mal et chacun doit suivre et choisir le bien et combattre le mal selon l'idée qu'il s'en fait. Il suffirait de cela pour vivre dans un monde meilleur. [Entretien avec E. Scalfari, 1^{er} octobre 2015.]

Jean-Paul II cherchait encore à préserver la loi divine : « L'homme découvre au fond de sa conscience vraie et droite une loi qu'il ne s'est pas donnée à lui-même et tend à se conformer aux normes objectives de la moralité. » Plus rien de cela avec le pape François.

• *Le bastion de la morale*

Le synode et l'exhortation *Amoris laetitia* qui le conclut sont l'arrêt de mort de la morale familiale. Divorce, adultère sont par là encouragés et facilités par la procédure de déclaration de nullité promulguée le 8 septembre 2015. Autre avancée du pape : ses encouragements positifs aux homosexuels : « Qui suis-je pour le juger » dit-il au sujet de l'un d'eux.

Dieu, quand il regarde une personne homosexuelle, en approuve-t-il l'existence avec affection ou le repousse-t-il en le condamnant ? Il faut toujours considérer la personne. [Discours à la Curie, 21 décembre 2015.]

Après les déclarations, les faits :

Le pape se donne en spectacle avec des prêtres homosexuels ; il concède avec l'un d'eux, Michele de Paoli, et lui baise la main sous le regard des caméras. Qui ne voit là la gravité d'un tel geste : approbation implicite des vices contre nature. En outre c'est un sujet sur lequel la révolution mondiale fait tous ses efforts aujourd'hui.

• *Le bastion de la primauté du pape*

Le Concile et les papes conciliaires ont beaucoup parlé de la collégialité mais jusqu'à présent, ils ont jalousement défendu la prérogative du primat pontifical. Le pape François semble décidé à renverser cet ordre. Il parle de l'Église comme « d'une pyramide renversée » dont « le sommet se trouve à la base ». Allant plus loin que la collégialité (qui concerne les évêques) il faut évoluer vers la synodalité (où les laïcs interviennent à différents niveaux). Plus encore, il faut que l'Église soit en état de synodalité.

Enfin, le pape ne veut rien trancher et semble décidé à laisser à chaque « Église locale », une autonomie doctrinale. Il faut donc bien dire que humainement, c'est aller vers l'explosion, vers l'émiettement de l'Église.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce pontificat, mais cela suffit déjà pour constater l'indéniable aggravation de la crise au niveau de celui qui tient les rênes et imprime sa marque au gouvernement de l'Église.

II. Le cardinal Müller, Préfet de la congrégation pour la Doctrine de la foi

Il est l'élève de Gustave Gutierrez, le père de la théologie de la libération sud-américaine, dont il reste un ami intime. Ce préfet de la congrégation qui est présenté, surtout depuis le synode, comme un conservateur, est intervenu en 2012 pour défendre l'université catholique « rebelle » de Lima, dont la théologie est si dépravée que le cardinal Thorne, archevêque de Lima, lui avait fait retirer les titres d'université « catholique » et « pontificale ». Il a fallu que le cardinal secrétaire d'État, Bertone, réunisse d'autres cardinaux pour invalider l'intervention du cardinal Müller et maintenir la sanction portée contre cette université ultra-progressiste.

Le cardinal Müller est aussi un grand admirateur de la théologie du professeur Ratzinger ; il a été chargé par celui-ci, devenu pape, de faire éditer ses « *Opera Omnia* ». On sait que l'abbé Ratzinger avait passé sa thèse de maîtrise en 1957 (5 ans avant le Concile) sur la théologie de l'histoire selon saint Bonaventure. Le jury réprova sévèrement l'abbé comme ne citant pas fidèlement les textes et professant un « dangereux modernisme ». Il lui fallut corriger sa thèse en conséquence, mais c'est la thèse originale et hétérodoxe qui a été publiée par le cardinal Müller dans les « *Opera Omnia* » de Benoît XVI. Ces deux faits à l'actif du préfet de la congrégation chargée de la Doc-

trine de la foi, suffiraient amplement à démontrer qu'il n'est pas plus orthodoxe que son prédécesseur à l'époque de Mgr Lefebvre.

Le cardinal Ratzinger qui passe dans la presse pour être plus ou moins traditionnel, est en fait un moderniste. [Mgr Lefebvre, Retraite sacerdotale Écône, septembre 1986.]

[Le cardinal Ratzinger] a une notion de la foi complètement acatholique, c'est même tout simplement hérétique. [Abbé Franz Schmidberger, *Fideliter* 69, p. 6.]

Si l'on examine non plus le cardinal mais le théologien Müller, on est obligé de constater qu'il est lui aussi hérétique. Quelles sont, en résumé, ses erreurs ?

- Marie est bien restée vierge avant, pendant et après l'enfantement, mais *non physiquement*. Cette virginité est de l'ordre de la grâce.
- La transsubstantiation est une transformation par Dieu de l'être naturel du pain et du vin en une communion salvifique, corps et sang ne représentant pas les parties physiques de Notre-Seigneur Jésus-Christ en son corps glorieux, mais plutôt *un mode de présence*.
- Catholiques et protestants déjà unis par le sacrement du baptême, sont donc aussi *déjà unis dans l'Église visible*. Au sens strict, il n'y a pas plusieurs Églises, mais des *divisions* à l'intérieur de l'unique peuple de Dieu ¹.

Voilà un échantillon de la théologie de celui que Benoît XVI a choisi pour défendre la foi catholique et que François a confirmé dans le même poste et promu cardinal. Voilà le personnage présenté par certains comme un « gardien du dogme », un prélat conservateur qu'il faut soutenir dans sa lutte courageuse contre le cardinal Kasper ! Sans prendre garde que les deux professent le même zèle œcuménique, côte à côte, depuis de nombreuses années :

- au sein de la commission œcuménique de la Conférence épiscopale allemande ;
- dans l'association pluriconfessionnelle des Églises chrétiennes d'Allemagne ;
- au conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.

Ce n'est pas le cardinal Kasper, mais le cardinal Müller qui a institué une commission commune avec la fédération luthérienne mondiale pour préparer le 500^e anniversaire de la « Réforme » en 2017, avec l'objectif de « l'unité visible de tous les chrétiens dans l'Église une [...] » ; réconciliation, dans la pratique, achevée depuis longtemps tout au long du processus « œcuménique ». Ce sont les idées qui mènent le monde. Même si le pape François affiche son mépris pour la doctrine, il a bien une pensée, une idéologie et comme il est un homme pratique – ce qu'il dit, il le fait – les bouleversements se succèdent avec une rapidité étonnante.

¹ — Voir les citations complètes dans *Le Sel de la terre* 84, printemps 2013, p. 165 sq.

Le cardinal Müller est plus sur la retenue quant aux conséquences ultimes de ses principes, mais c'est un moderniste convaincu.

Ainsi, on peut conclure que la ligne qu'ils entendent imposer dans le gouvernement, est parfaitement moderniste. « Ils n'ont pas changé, sinon en pire » s'indignait Mgr Lefebvre.

Alors, après tout cela :

N'allons pas dire : « oui, tout cela est vrai, mais même si l'on peut déplorer que pour le pape la doctrine n'est pas importante, ce qu'il veut quand même c'est que tout le monde soit sauvé et ait accès à Dieu. Pour cela, il est prêt à braver beaucoup d'avaries ». N'allons pas dire cela car « la première condition de la sainteté, c'est l'orthodoxie » (cardinal Pie).

En effet, on ne peut avoir la charité sans la foi, car alors ce n'est pas Dieu qu'on aime, mais une construction de notre esprit. Or, il est préoccupant de voir le pape se contenter de regarder la personne, laissant de côté la doctrine. Préoccupant, car la mission première du pape est d'enseigner les nations et non de faire de l'humain. Si le pape Paul VI a dit « plus que quiconque nous avons le culte de l'homme », le pape actuel, dans la pratique va jusqu'à réduire la religion à l'humain. Or, sans la foi, il est impossible d'être sauvé ni d'avoir accès à Dieu. Comment donc le pape pourrait-il sauver les âmes s'il refuse de prêcher la doctrine ?

Certains veulent se rassurer en disant : « Les modernistes s'essoufflent. Ceux qui ont fait le Concile et qui ont pour lui un attachement viscéral disparaissent peu à peu. En outre, ils n'ont plus de vocations, donc ils sont bien obligés d'en tenir compte dans le gouvernement de l'Église. »

Tout cela est bien beau, mais il n'empêche que ceux que l'on affecte aux postes clés sont modernistes. Ce sont eux qui impriment à tout le navire la ligne directrice et non les conservateurs subalternes. Ceux qui ont fait le Concile disparaissent, mais ceux qui leur succèdent sont imbus de leur esprit. C'est précisément le cas du pape François. Le concile n'est qu'une étape de la Révolution. Ses auteurs étaient très attachés à sa lettre, ce qui se comprend, mais leurs successeurs vivent de son esprit ; pour eux, donc, peu importe de sacrifier, de laisser dans l'ombre tel ou tel texte, pourvu que l'essentiel de la révolution soit intact.

Non, il n'y a pas de changement vers le mieux, à Rome et ailleurs, bien au contraire.

N'y a-t-il pas un réveil des conservateurs à Rome ?

Vatican II a inauguré à Rome une perte de la fermeté doctrinale, et tous les membres de la hiérarchie sont, sans exception, comme jusqu'à maintenant, d'accord sur le Concile lui-même, au moins sur son acceptation.

Mgr Lefebvre, résumant la situation, disait que la pierre d'achoppement entre eux et nous, c'est la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On ne pourra donc parler de changement substantiel que lorsqu'on remettra en cause le Concile lui-même et qu'on recommencera à prêcher le Christ-Roi.

• *Or les prélats conservateurs ont-ils vraiment remis en cause le Concile lui-même ?*

— J'affirme donc avec solennité que l'Église d'Afrique s'opposera fermement à toute rébellion contre l'enseignement de Jésus et du magistère. Comment un synode pourrait-il revenir sur l'enseignement constant, unifié et approfondi du bienheureux Paul VI, de saint Jean-Paul II et de Benoît XVI ? Je place ma confiance dans la fidélité de François. [Cardinal Sarah.]

Est-ce cela un réveil des conservateurs ?

On est là en pleine herméneutique de la continuité. On a même l'impression que le magistère commence avec Paul VI. Il n'y a pas hélas de remise en cause du « magistère » post-conciliaire.

— C'est le concile Vatican II qui a élargi la compréhension du mystère de l'Église selon l'enseignement des Pères de l'Église en précisant « l'Église universelle apparaît comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint (L G). Le baptême, la véritable foi et la communion visible avec le successeur de l'apôtre Pierre sont des éléments indispensables pour être un vrai membre de l'Église. » [Mgr Schneider, *Présent*, 10 janvier 2015.]

On est, là encore, dans l'herméneutique de la continuité.

— L'œcuménisme est nécessaire pour être en contact avec nos frères séparés pour les aimer. Nous pouvons et nous devons collaborer avec des non-catholiques sérieux pour défendre la vérité divine révélée et la loi naturelle créée par Dieu. [Mgr Schneider, entretien avec « Latin Mass Society », 27 mai 2014.]

A propos du pape François :

— Je remercie Dieu que le pape François ne se soit pas exprimé de la façon que les *mass media* attendent de lui. Il a présenté jusqu'à présent dans ses allocutions publiques, une très belle doctrine. J'espère qu'il continuera d'enseigner la doctrine catholique d'une façon très claire. [Mgr Schneider, *Idem*.]

Mais sa déclaration à propos d'*Amoris Laetitia*, le 30 avril 2016, est révélatrice. Certes, il réproue avec une grande fermeté les dérives concernant l'attitude envers les divorcés-remariés. Mais, pour lui, c'est une mauvaise « interprétation » de ce document par les évêques. Certes, il reconnaît que le texte est ambigu, « que certaines affirmations sont difficiles à interpréter selon la doctrine traditionnelle de l'Église », que tout cela « donne l'im-

pression qu'on assimile, non pas en théorie mais en pratique, une union de divorcés au mariage valide ».

Les références au « magistère » conciliaire sont constantes : Jean-Paul II, Benoît XVI, le Concile lui-même, le *Catéchisme de l'Église catholique* (1992) et son « *Compendium* ». Il parle de « l'enseignement pérenne et infaillible de l'Église [...] notamment celui confirmé par Jean-Paul II dans *Familiaris consortio*... et par le pape Benoît XVI dans *Sacramentum caritatis* § 29. »

— Le cardinal Burke a, lui aussi, réagi à *Amoris Laetitia* : « La seule clé d'interprétation correcte d'*Amoris Laetitia* dit-il, est l'enseignement constant de l'Église. » C'est là encore l'herméneutique de la continuité.

Comment donc, poursuit-il, faut-il recevoir ce document ? Avant tout, il doit être reçu avec le profond respect dû au pontife romain en tant que Vicaire du Christ, ainsi que le définit le concile œcuménique Vatican II : « Le principe perpétuel et visible est le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les évêques soit la multitude des fidèles. » [*Lumen Gentium* 23.]

Le cardinal précise ensuite que toute déclaration du pape n'est pas nécessairement infaillible, ce en quoi il a raison. Mais il est évident qu'il tient tout le « magistère » conciliaire comme un magistère authentique ; c'est de ce magistère que l'on dit qu'il comporte différents degrés d'autorité entraînant chez les fidèles, différents degrés d'adhésion. Cependant, en réalité, le « magistère » conciliaire n'est pas un magistère authentique.

On parle de magistère :

- authentique,
- ou simplement authentique,

pour désigner le magistère des pasteurs légitimes qui ne remplit pas les conditions de l'infailibilité. A noter que le magistère authentique du pape et des évêques, sans être infaillible, s'impose néanmoins à l'adhésion des fidèles, parce que la foi et la prudence habituelle des pasteurs légitimes fondent moralement une présomption en faveur de leur acte d'enseignement. Mais la nouvelle notion de magistère n'a plus rien à voir avec la vérité catholique.

Cela apparaît avec évidence lorsqu'on analyse l'instruction « *Donum Veritatis* » de la sacrée congrégation pour la Doctrine de la foi du 24 mai 1990, où le magistère authentique est présenté comme donnant simplement des conclusions provisoires du dialogue pasteurs-peuple de Dieu, valables à un moment donné de l'histoire, et qu'une étape suivante pourra dépasser.

Comme le dit le document au § 24 :

Les pasteurs n'ont pas toujours perçu aussitôt tous les aspects ou toute la complexité d'une question. [C'est pourquoi] certains jugements du magistère ont pu être justifiés à l'époque où ils furent prononcés, parce que les affirmations visées, mêlaient inextricablement des assertions vraies et d'autres qui n'étaient pas sûres. Seul le temps a permis d'opérer le discernement et, à la suite d'études approfondies, d'aboutir à un vrai progrès doctrinal.

C'est cet état d'esprit qui permettait au cardinal Ratzinger d'affirmer avec sang-froid que le décret *Gaudium et Spes* de Vatican II était comme un « contre-Syllabus ».

Nous voilà fixés sur ces prélats qui, certes, sont fermes sur les conclusions de la morale catholique.

• *Mais une telle fermeté est-elle quelque chose de vraiment nouveau, chez les prélats conciliaires ?*

Dès le Concile lui-même on aperçoit :

- une tendance « jusqu'au boutiste »,
- et une tendance modérée chez les novateurs.

Parmi ces derniers, on peut citer :

- le cardinal Daniélou,
- et le futur cardinal Ratzinger.

En 1967, ce dernier fonde la revue *Communio*, qui se démarque de la revue *Concilium* de Karl Rahner, jugée excessive. Il est alors intéressant d'écouter quelques-uns des conservateurs de cette époque :

— *Le cardinal Siri* reconnaît qu'au Concile certains eurent « l'intention d'amener l'Église à vivre à la protestante, sans Tradition ni primauté du pape. En vue du premier but on mit beaucoup de confusion ; en vue du second on tenta de faire jouer l'argument de la collégialité ». Mais le cardinal prend ensuite la défense du Concile. Selon lui, il fut « une grande digue contre le principe de la déségrégation ».

Il se contente de remettre en cause « les événements inquiétants de la période post-conciliaire, où se prit la mauvaise habitude de faire passer des idées personnelles sous couvert de formules du Concile ».

— *Le cardinal Wyszyński*, primat de Pologne, dénonce la période post-conciliaire ; il parle d'une « Église dont le *credo* est devenu élastique et la morale relativiste [...]. Une église qui ferme les yeux devant le péché et qui craint le reproche de ne pas être moderne ».

— *Même le Cardinal Poletti*, vicaire de Sa Sainteté pour la ville de Rome, d'abord enthousiaste pour les réformes conciliaires, écrivait plus tard :

Dans les années qui ont suivi le Concile, il s'est produit dans l'Église catholique [...] une forte confusion doctrinale et pastorale qui a poussé un savant au-dessus de tout soupçon [sic] comme l'est Karl Rahner, à parler de « crypta-hérésie » [l'hérésie dissimulée]. Il n'est que trop vrai que ce climat engendre parmi les fidèles eux-mêmes une profonde désorientation. [*Renovatio*, 1982, p. 135.]

D'après lui, la cause de ce trouble est le changement de l'ecclésiologie : donc il y a bien une cause doctrinale.

— *Le cardinal Oddi*, connu pour son conservatisme, en 1983, aux États-Unis, devant un auditoire de 800 personnes, diagnostiquait une désagrégation

tion de la foi, citant tous les dogmes qui étaient alors remis en cause, dans les chaires d'églises et d'universités. Mais sa conclusion est bien décevante : « L'Église n'inflige plus de peines. Mais elle espère pouvoir convertir les égarés. » (*Osservatore Romano*, 7 octobre 1984).

— *Enfin le Cardinal Ratzinger* lui-même a prononcé des paroles très fortes :

A l'historicisme de *Pierres vivantes* dit Romano Amerio, le cardinal Ratzinger oppose l'immutabilité du dogme. [...] On enseigne assurément les vérités de foi afin qu'elles deviennent une pratique et une vie, mais l'objet propre de la cathèse est la connaissance et non pas directement la pratique.

Ces prélats vont donc plus ou moins loin dans leurs critiques contre les erreurs modernes, mais le point commun est qu'aucun ne va jusqu'à remettre en cause le Concile lui-même. C'est exactement ce que nous constatons chez les conservateurs actuels.

Malheureusement la portée de leurs critiques restera nécessairement circonscrite dans le cadre des principes sur lesquels ils s'appuient.

Pour sortir de ce cercle vicieux, ce qu'il faut, c'est dénouer les faux principes du Concile.

C'est ce qui faisait dire à Monsieur l'abbé Toulza :

La crise ne se résoudra pas par des personnes plus ou moins adéquates, si elles ne renoncent pas à des principes inadéquats. La restauration de la vérité et du bien dans l'Église n'a pas commencé et ne pourra pas se faire sans remettre en cause les principes dont Benoît XVI et François se réclament, l'un comme l'autre, quoique de façon individuellement différente. [*Fideliter* 223 – janvier/février – 2015, p. 70.]

On voit donc bien combien il ne suffit pas que soit fait un constat d'une crise doctrinale si l'on ne s'attaque pas résolument aux principes dont cette crise découle.

Oh vous exagérez, entendra-t-on certains s'écrier, il y a des prélats qui voient juste, qui réagissent fortement.

Encore une fois cela ne résout rien pour les raisons exprimées.

Un exemple : au sujet de l'expression « Synode de l'adultère » de Mgr Schneider. Quelle parole forte ! a-t-on dit. Voyons un peu.

Il aurait fallu citer la phrase complète : « On peut affirmer que le Synode s'est avéré *en un certain sens être aux yeux de l'opinion publique* un Synode de l'adultère et non pas le Synode de la famille. »

Les expressions ici soulignées atténuent notablement la portée de l'accusation. « Aux yeux de l'opinion publique » donc ce n'est pas le Synode lui-même qui est celui de l'adultère, mais ce que le monde en a interprété.

Le prélat dénonce aussi les « hérésies et demi-hérésies » proférées lors de ce Synode. Le cardinal Poletti parlait déjà de crypto-hérésies à propos de la pastorale post-conciliaire. Certes, la réaction de Mgr Schneider est plus forte.

Quant au *Syllabus* qu'il réclamait ce n'était certes pas un *Syllabus* sur les erreurs de Vatican II, qu'il se garde bien d'attaquer, mais sur les erreurs répandues dans l'Église après le Concile.

Quant à la « vague de réaction », même si elle prend de l'ampleur, même si l'intérêt pour la messe traditionnelle augmente, même s'il y a chez beaucoup une aspiration aux sources, il y a quand même deux choses à noter :

- Tout d'abord, cette réaction est inévitable. En effet, la révolution est satanique, contre nature. On ne peut indéfiniment confiner les aspirations naturelles. De plus la grâce divine continue à solliciter les âmes, à les attirer.

- Deuxième chose, une telle réaction n'est pas nouvelle. En effet, en Angleterre, c'est en répandant le sang que le protestantisme s'était imposé. Après plusieurs vagues de persécutions, au 19^e siècle, une vague de sympathie pour le catholicisme, a vu le jour : c'est le mouvement d'Oxford. Beaucoup se sont convertis. Craignant pour l'avenir de l'anglicanisme, le Docteur Pursey, pasteur farouchement anti-catholique, imagina la « théorie des trois branches », suivant laquelle l'unique Église du Christ aurait trois parties :

- le protestantisme,
- l'« orthodoxie »,
- l'Église catholique.

Point donc n'était besoin de revenir à l'Église catholique. Mais pour satisfaire les « justes aspirations » de ceux qui regardaient vers Rome, on institua pour des usages catholiques :

- rosaire,
- procession du « Saint-Sacrement »,
- érection même de deux monastères bénédictins.

C'est ce qu'on appela la « High Church ».

Cette manœuvre stoppa la vague des conversions. Le docteur Pursey avait réussi à arrêter ce beau mouvement en l'enfermant dans de faux principes.

L'application est simple : il faut juger de cette vague d'après les principes qui la guident : si elle est tolérée comme une « High Church » au sein de l'Église établie, elle ne sortira pas du cadre du pluralisme, et ce n'est pas d'elle qu'il faudra attendre la restauration. Si ceux qui la mènent remettent en cause les faux principes et les dénoncent publiquement, leur combat sera le bon ; pour l'instant ce n'est pas encore le cas.

Rome ne remet-elle pas aujourd'hui en honneur ce qui est cher aux catholiques fidèles ?

Pour répondre à cette question, seuls les faits peuvent nous le permettre, à savoir : les paroles et les actes.

I. Paroles du pape

Dans son discours au CELAM, le 27 juillet 2013, le pape mettait en garde contre certaines « tentations du démon ». Parmi elles « la proposition pélagienne ».

Elle apparaît fondamentalement sous la forme d'une restauration. Devant les maux de l'Église, on cherche une solution seulement disciplinaire par la restauration de conduites et de formes dépassées qui n'ont pas même culturellement la capacité d'être significatives. En Amérique latine, on la rencontre dans de petits groupes, dans quelques congrégations religieuses nouvelles qui cherchent de manière exagérée une « sécurité » doctrinale ou disciplinaire.

Elle est fondamentalement statique, même si elle promet une dynamique *ad intra* qui retourne en arrière. Elle cherche à « récupérer » le « passé perdu ».

Dans la revue *Études* d'octobre 2013 :

Si le chrétien est légaliste on cherche la restauration, s'il veut que tout soit clair et sûr, alors il ne trouvera rien.

Notons au passage que, durant le Concile, ce sont exactement les mêmes arguments qui furent utilisés pour saboter les instituts religieux. On accusait les religieux fidèles de juridisme, légalisme, d'attachement excessif à des formes périmées.

La tradition et la mémoire du passé doivent nous aider à avoir le courage d'ouvrir de nouveaux espaces à Dieu. Celui qui aujourd'hui ne cherche que des solutions disciplinaires, qui tend de manière exagérée à la « sûreté » doctrinale, qui cherche obstinément à récupérer le passé perdu, celui-là a une vision statique non-évolutive. De cette manière, la foi devient une idéologie parmi d'autres.

Dans *Evangelii Gaudium* n° 94 il s'en prend au « néo-pélagianisme auto-référentiel et prométhéen de ceux » qui se sentent supérieurs aux autres non attachés au passé. Cette tendance s'exprime par l'ostentation dans la liturgie, dans la doctrine ou le prestige de l'Église. « De cette façon, l'Église se transforme en une pièce de musée. »

Le pape s'inquiète à propos de la messe traditionnelle : « Ce qui est inquiétant, c'est le risque de l'idéologisation du *vetus ordo*, son exploitation. »

Le 19 février 2013, il met en garde contre les séminaristes « traditionnalistes » renvoyés d'un séminaire.

Dans ces milieux on constate souvent des problèmes psychologiques et moraux et des déséquilibres qui se manifestent dans la liturgie. Les évêques doivent être vigilants pour éviter une hypothèque sur l'Église.

Le 6 juin de la même année il fait part de son inquiétude à ses auditeurs à propos du

courant pélagien qu'il y a dans l'Église en ce moment. Il y a certains groupes restaurationnistes. J'en connais quelques-uns, il m'est arrivé de les recevoir à Buenos Aires. Et l'on sent que c'est comme revenir 60 ans en arrière ! Avant le Concile [...] on se sent comme en 1940. [...] Une anecdote, seulement pour illustrer, non pas pour rire, je l'ai prise avec respect, mais cela me préoccupe ; quand je fus élu (pape) j'ai reçu une carte de l'un de ces groupes, et ils me disaient : « Votre sainteté, nous vous offrons ce trésor spirituel, 3525 rosaires ». Pourquoi ne disent-ils pas, nous prions pour vous, nous demandons [...] mais cette façon de tenir des comptes [...]. Et ces groupes reviennent à des pratiques et à des disciplines que j'ai vécues, à des disciplines, à des choses qui à ce moment-là se vivaient, mais maintenant non, maintenant elles sont passées.

Le pape réserve encore d'autres épithètes aux catholiques fidèles : ce sont des « nostalgiques », « chicaneurs moralistes », « chauve-souris chrétiennes qui préfèrent l'ombre à la lumière de la présence du Seigneur ».

Voilà le pape François tel qu'il est et ce qu'il pense de ceux qui sont attachés à la Tradition.

II. Actes du pape

Un événement significatif : la condamnation des franciscains de l'Immaculée.

• *Le décret du 11 juillet 2013*

Ce jour-là le cardinal Joao Braz de Aviz, préfet de la congrégation pour les instituts de vie consacrée, a rendu public un décret qui relève de leurs fonctions les supérieurs des franciscains de l'Immaculée et confie le gouvernement de l'institut à un « commissaire apostolique », le père Fidenzio Volpi (O.F.M.).

Et afin de durcir la forme du décret, le cardinal s'est muni d'une approbation *ex audito* du pape François, ce qui retire aux franciscains de l'Immaculée toute possibilité de recours devant le tribunal de la signature apostolique. Par ce même décret, injonction a été faite aux frères de célébrer la nouvelle messe, sauf autorisation spéciale du commissaire.

• *Suite des opérations :*

Le père Volpi ferme les séminaires de la communauté, repousse les ordinations prévues, interdit les activités de leur maison d'édition, suspend les groupes laïcs aux frères et interdit tous les liens avec les sœurs.

Aujourd'hui, dit Roberto de Mattei, au nom du pape, la congrégation pour les Instituts de vie consacrée relève de ses fonctions le gouvernement de l'Institut pour le transférer à une minorité de religieux rebelles, d'orientation progressiste, sur laquelle le nouveau commissaire apostolique s'appuiera pour le normaliser, c'est-à-dire pour le conduire au désastre auquel il avait jusqu'ici échappé.

- *Au tour des sœurs*

Après avoir littéralement démembré la congrégation des franciscains de l'Immaculée revenant à la Tradition, Rome s'en prend ensuite aux religieuses de cette congrégation. Le 19 mai 2014, le cardinal Joao Braz de Aviz annonce à la mère générale qu'elles vont avoir un « visiteur apostolique » avec des pouvoirs étendus. Et c'est une religieuse moderniste et féministe qui a immédiatement pris la place pour entamer la « normalisation » de la communauté.

- *Occasion et causes de cette condamnation*

Un petit groupe de religieux se plaint de ce que leur congrégation revient de plus en plus à la Tradition. Et, en effet, lorsqu'on lit la lettre circulaire que le père Volpi adressa à tous les frères le 8 décembre 2013, les motifs de la condamnation apparaissent clairement : c'est leur attachement grandissant à la messe de saint Pie V, et surtout leur dérive « crypto-lefebvrisme » et « sûrement traditionaliste » qui ont donné l'alerte à Rome.

Le cardinal Joao Braz de Aviz, progressiste, est intervenu et a pris tous les moyens pour enrayer le retour à la Tradition de cette congrégation si florissante (400 frères répartis dans 50 maisons à travers le monde, à la tête de plusieurs stations de radio, de télévision et d'une maison d'édition ; 400 sœurs également, gérant aussi des radios et des maisons d'édition).

Le journaliste, Antonio Socci se fait l'écho de l'indignation générale qu'a provoquée cette condamnation sauvage :

Au Vatican il y a une nouvelle inquisition catho-progressiste. Elle persécute avec acharnement les franciscains de l'Immaculée parce qu'ils ont la foi et tant de vocations. C'est une honte. [Quotidien *Libero* 5 janvier 2014.]

- *Le pape est au courant*

La congrégation des franciscains de l'Immaculée est de droit pontifical, comment le pape pourrait-il ignorer cette affaire ?

Il a approuvé le décret du 11 juillet 2013, ainsi que les agissements désastreux du père Volpi, comme il l'a lui-même affirmé à 50 membres de l'Institut, le 15 juin 2014.

- *Et le Motu proprio de Benoît XVI ?*

Résumant l'entrevue du 15 juin 2014, Andrea Tornielli rapporte que sur le *Motu proprio*, le pape François a dit qu'il ne voulait pas s'écarter de la ligne de Benoît XVI et il a affirmé que les frères franciscains de l'Immaculée avaient encore la liberté de célébrer l'ancienne messe, même si pour le moment, étant donné les polémiques sur l'utilisation exclusive de ce missel – élément qui ne faisait pas partie du charisme de fondation de l'Institut – il faut un « discernement » avec le supérieur (désormais franchement progressiste) et l'évêque s'il s'agit de célébrations dans les paroisses, les sanctuaires et les maisons de formation. Le pape a expliqué qu'il doit y avoir la liberté à la fois pour ceux qui veulent célébrer selon l'ancien rite et pour ceux qui veulent célébrer avec le nouveau rite, sans que le rite devienne une barrière idéologique.

- *François et la messe de saint Pie V*

Comme le constate Roberto de Mattei, le monde catholique qui se réfère à la Tradition de l'Église (et en particulier à la messe de saint Pie V) connaît une phase de grande expansion, surtout parmi les jeunes, et ceci est peut-être la principale raison de l'hostilité dont il fait aujourd'hui l'objet. [Cité par *Dici* n°280, p. 2.]

Après s'être entretenu avec le Saint-Père, Mgr Graubner disait, le 14 février 2014 :

Il comprend, chez l'ancienne génération, qu'elle retourne à ce qu'elle a vécu (la liturgie traditionnelle) mais il ne peut pas comprendre la jeune génération qui se tourne vers elle. Quand je me pose la question – a ajouté le pape – je conclus que c'est une sorte de mode. Et puisque c'est une mode, c'est une chose qui passera, à laquelle il ne faut pas tellement faire attention. Mais il faut garder de la patience et de la bienveillance envers ceux qui sont tombés dans cette mode. [Cité par *Fideliter*, n° 219, p. 31.]

À propos de la libéralisation de la messe de toujours, François déclarait :

Je pense que le choix du pape Benoît XVI fut prudentiel, lié à l'aide de personnes qui avaient cette sensibilité particulière. Ce qui est préoccupant, c'est le risque d'idéologisation du *Vetus ordo*, son instrumentalisation.

François, pour lui, reste attaché à la liturgie de la nouvelle messe, fruit du Concile, et ce qu'il veut à tout prix éviter, c'est que le rite traditionnel devienne le drapeau de ceux qui remettent en cause Vatican II.

- *Le sens d'une condamnation*

D'après les témoignages et le déroulement des événements il apparaît clairement que les franciscains de l'Immaculée ont été condamnés à cause de leur retour progressif à la Tradition, lequel se manifestait par l'usage de plus

en plus exclusif du rite traditionnel. Rome s'est rendue compte en effet, que si la messe de saint Pie V se généralisait, cela ferait ombrage au *novus ordo* et à l'esprit néo-moderniste qu'il véhicule. Car, quoiqu'en dise le pape, la messe est le fruit et l'expression de la Tradition de l'Église tandis que la nouvelle messe est le fruit et l'expression du néo-modernisme de Vatican II. Autrement dit, la messe est bien une « bannière » ou un « drapeau » et non une simple « mode » liée aux « sensibilités particulières » ou au « charisme propre » d'un Institut. Si les franciscains de l'Immaculée ont été condamnés, c'est parce que la liturgie tridentine était plus qu'une mode pour eux : elle les ramenait à la Tradition en les éloignant des erreurs conciliaires.

• *Leçons à tirer de l'événement*

Le pape n'est pas disposé à remettre en question le Concile. Il s'oppose à tout retour véritable (et par conséquent exclusif) à la Tradition, c'est-à-dire à la foi de toujours et à la liturgie traditionnelle dans la mesure où elle prétend en être l'expression. Le *vetus ordo* n'est concédé qu'à ceux qui veulent bien le concevoir à la façon néo-moderniste, c'est-à-dire comme un rite frère du *novus ordo* et exprimant la même religion.

La lettre du Saint-Père adressée à la Fraternité Saint-Pierre à l'occasion des 25 ans de sa fondation est très claire :

En célébrant les mystères sacrés selon la forme extraordinaire du rite romain, les membres de la Fraternité Saint-Pierre contribuent, dans la fidélité à la Tradition vivante de l'Église, à une meilleure compréhension et mise en œuvre du concile Vatican II. [Cité par *Fideliter*, n° 219, p. 33.]

C'est ce que nous voulons à tout prix éviter. Tout est confus à Rome, mais une seule chose est parfaitement claire : ils ne veulent ni de la Tradition ni de la messe traditionnelle en tant que telle, c'est-à-dire en tant qu'elle est le véhicule de la foi catholique et condamne le néo-modernisme.

• *L'éviction du cardinal Burke*

Le cardinal Burke est « conservateur », mais complètement acquis au Concile auquel il doit sa formation cléricale. Néanmoins sa forte opposition au clan progressiste lors du synode sur la famille lui a valu sa disgrâce. Il était préfet du tribunal suprême de la signature apostolique. Le pape l'en a écarté le 8 novembre 2014.

La seule raison plausible, a écrit Roberto de Mattei, est que le pape a offert sur un plateau la tête du cardinal Burke au cardinal Kasper, et à travers lui au cardinal Karl Lehmann [...] ancien disciple de Karl Rahner [...] la destitution du cardinal Burke a une signification exemplaire, similaire à la destruction en acte des franciscains de l'Immaculée. [...] Il ne s'agit pas de la question de la messe traditionnelle, que ni le cardinal Burke, ni les franciscains de l'Immaculée ne célèbrent ré-

gulièrement, mais de leur attitude de non-conformité à la politique ecclésiale aujourd'hui dominante. [Cité par *Dici*, n° 305, p. 2-3.]

Ceux qui ne sont pas dans la « ligne du parti » sont tout simplement écartés.

La pratique actuelle, à Rome, est de manifester une indulgence prodigieuse pour ceux qui vivent mal, et une sévérité parfois décourageante pour les catholiques qui s'efforcent de vivre comme tels, ainsi que pour les clercs – prêtres, évêques – de la hiérarchie. La pratique actuelle est de protester qu'on ne veut pas transiger sur la doctrine, mais de donner volontiers la parole publique à ceux qui veulent transiger sur elle. [Abbé TOULZA, *Fideliter*, n° 233, p. 70.]

Conclusion

Oh, on pourra toujours dire que le pape utilise des expressions conservatrices, telles qu'on n'était plus habitué à entendre dans la bouche d'un pape ; ex. : « Nous devons combattre le diable et pas à moitié », « Il faut combattre le relativisme » (homélies à sainte Marthe) mais ces quelques paroles à saveur traditionnelle ne font pas le poids à côté du monceau de paroles par lesquelles il prêche la Révolution, et des actes qui concrétisent ces paroles.

On pourra toujours dire également que Rome ne peut plus aujourd'hui utiliser envers les catholiques fidèles le rouleau compresseur. Elle est trop divisée pour cela. Et ceci ne peut que contribuer, indirectement, à renforcer la vague traditionnelle.

On pourra toujours dire que Rome est trop divisée pour neutraliser ce qui est traditionnel. Or, que se passe-t-il ? Même si le pape laisse en place bon nombre de ceux qui l'ont contredit, il n'empêche qu'il sait très bien employer la méthode forte quand il le veut, comme le montre une partie de son homélie du 16 avril 2013, (*Fideliter*, n° 219, mai-juin 2014).

Après cinquante ans, avons-nous fait tout ce que nous a dit l'Esprit-Saint dans le Concile, dans cette continuité dans la croissance de l'Église qu'a été le concile ? Nous fêtons cet anniversaire en érigeant une sorte de « monument » au concile, mais surtout qu'il ne nous dérange pas ! Nous ne voulons pas changer ! [...] Il y a plus ; certaines voix veulent revenir en arrière. Cela s'appelle être des « nuques raides », cela s'appelle « vouloir domestiquer l'Esprit-Saint », cela s'appelle être « des cœurs lents et sans intelligence ».

